



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
27 septembre 2007

Original : français

Assemblée générale
Soixante-deuxième session
Points 14, 98 x) et 108 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixante-deuxième année

Prévention des conflits armés

**Désarmement général et complet : mise en œuvre
de la Convention sur l'interdiction de l'emploi,
du stockage, de la production et du transfert des mines
antipersonnel et sur leur destruction**

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

**Lettre datée du 20 septembre 2007, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Mali auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Me référant à ma lettre du 18 septembre 2007, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration conjointe des États membres de la Commission de l'Union européenne, de la Suisse, des États-Unis d'Amérique et du Canada sur la situation dans le nord du Mali (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer ladite déclaration conjointe comme document de l'Assemblée générale au titre des points 14, 98 x) et 108 de l'ordre du jour.

Le Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Ami **Diallo**



**Annexe à la lettre datée du 20 septembre 2007 adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim
de la mission permanente du Mali auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

L'ambassade du Royaume des Pays-Bas en République du Mali, en sa capacité de présidence de l'Union européenne, présente ses compliments au Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République du Mali et a l'honneur de lui envoyer ci-joint une déclaration conjointe des États membres et de la Commission de l'Union européenne, de la Suisse, des États-Unis et du Canada sur la situation dans le nord du Mali (voir pièce jointe).

Pièce jointe

Déclaration de l'Union européenne, de la Suisse, des États-Unis, et du Canada sur la situation dans le nord du Mali

Bamako, le 6 septembre 2007

Les États membres et la Commission de l'Union européenne, la Suisse, les États-Unis et le Canada, représentés à Bamako, expriment leur vive préoccupation face à la détérioration de la situation dans le nord du Mali. Ils considèrent que le recours à la violence représente un danger pour la stabilité et la sécurité dans les régions du nord du Mali.

Ils condamnent résolument la prise d'otages et l'utilisation des mines, qui ont déjà fait plusieurs victimes et font peser des risques accrus sur les populations civiles de cette région.

Les États membres et la Commission de l'Union européenne, la Suisse, les États-Unis et le Canada réaffirment leur appui aux efforts déployés par le Gouvernement malien ainsi que par l'Alliance démocratique du 26 mai pour le changement pour sauvegarder la paix, dans le respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali.

Ils réitèrent leur confiance dans le processus initié par l'Accord d'Alger de juillet 2006 et par le Forum de Kidal de mars 2007 ainsi que leur disponibilité à poursuivre et renforcer leur coopération au bénéfice de toutes les populations du Mali.
